ANNONCES EXTERIEURES

Après 3 mois de fermeture, Océanopolis peut enfin accueillir à nouveau du public. Toutes les équipes ont travaillé ensemble afin de réouvrir dans les meilleures conditions possibles et de vous offrir **un confort de visite maximal en respectant les mesures de sécurité sanitaire et les gestes barrières.**

BILLETTERIE EN LIGNE OBLIGATOIRE

Les caisses à l'entrée d'Océanopolis sont fermées. Vous devez obligatoirement réserver votre billet en ligne. Vous devez choisir une date et un horaire de visite. **Le tarif web est à prix réduit.** Le nombre de visiteurs est limité, il est donc impératif de réserver à l'avance afin de s'assurer de pouvoir profiter du parc de découverte des océans.

VOTRE SÉCURITÉ

Pour votre sécurité, nous avons fortement **réduit le nombre de visiteurs autorisés sur le parc**. Cela pour garantir la distanciation sociale et de gérer les flux entre les différents espaces accessibles au public. La signalétique que vous retrouvez sur le parc vous oriente et vous accompagne tout au long de votre visite pour en assurer le bon déroulé.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes et les enfants de **plus de 11 ans**. Si vous ne possédez pas votre propre masque, vous pouvez en acheter à l'entrée du parc.

Du **gel hydroalcoolique est à votre disposition** à de nombreux endroits d'Océanopolis et le **site est désinfecté régulièrement**. Nous vous invitons à vous laver régulièrement les mains grâce aux distributeurs de gel ou au savon disponible dans les sanitaires.

Dans la mesure du possible, il faut **éviter au maximum de toucher aux vitres des aquariums** sur l'ensemble du parc.

Enfin, aux caisses boutique et restauration, **une seule personne par famille ou groupe est autorisée en file d'attente**.

PLOUESCAT

Le cinéma ***"Le Dauphin "*** de **Plouescat** de sera pas en mesure d'accueillir les spectateurs au mois de juillet.

En effet le guide sanitaire s'appliquant aux cinémas ne pourra pas être respecté par les bénévoles qui permettent d'assurer le fonctionnement du ***"Dauphin "***

Une nouvelle réunion du bureau de l'association, fixée au 16 juillet, permettra de décider, ou non, de l'ouverture du cinéma pour le mois d'août compte-tenu de l'évolution du protocole sanitaire applicable aux établissements recevant du public.

ASP - Respecte du Léon : Familles endeuillées

Le GEFE, Groupe d'Entraide des Familles Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre au besoin de la communauté de cheminer dans le processus de deuil.
Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité.
- La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven** le ***Jeudi 2 juillet 2020*** de **14h15 à 16h15**
Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au **06.04.09.57.99**

PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE.

À titre exceptionnel, afin de purger les demandes en instance, les permanences estivales du conciliateur de justice sont fixées en ce qui concerne la permanence de Plouescat :

- Pour le mois juillet : le jeudi 23 -

- Pour le mois d'août : le jeudi 20

A partir de septembre les permanences auront lieu de 13h30 à 17h le 3ème jeudi de chaque mois en Mairie de Plouescat.

Les demandes de rendez-vous sont prises auprès de la Mairie de Plouigneau au 02.98.67.70.09.

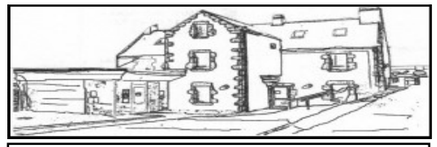

Mairie Tréflez : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
www.mairie-treflez.fr

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi.**

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.**

ATTENTION : seules 2 personnes en même temps dans le hall de la Mairie. Merci de respecter les nouvelles dispositions

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60
Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie

Brigade de Plouescat : ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. 02.98.69.60.07

Brigade de Plouzévédé : mercredi et vendredi de 14h à 18h

Brigade de St Pol de Léon : ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

Conciliateur de justice : M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateurdejustice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE
Correspondant Ouest France Laurent Guignet 02.98.61.80.06/06.76.81.92.22 laurent2969@msn.com

Correspondant Télégramme Marie CORFA 06 64 26 77 46 mcorfa.letelegramme@gmail.com

DECHETTERIE
À partir du 26 mai 2020
>Kergoal (Cléder) Tel : 02 98 19 54 67.
Du mardi au samedi de **8h45 à 12h et 13h30 à 18h. lundi de 13h30 à 18h**
>Ruléa (Lanhouarneau) Tel 02 98 61 32 57.
le mercredi et samedi de 9h à 12h et 13h30 à 1h

N° service Déchets : 0 800 220 574

KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr**
Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, à la Supérette et sous le porche de l'église.

KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
18 juin 2020
N° 1926

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 juin 2020

Lors de sa dernière réunion, le Conseil a décidé :

- De prendre une première décision modifiant le budget 2020 de la commune par transfert de 60 000 euros entre deux chapitres (sans modification du niveau de dépenses)

Cette modification vise à compenser l'augmentation des charges de personnels rencontrée par HAUT LEON COMMUNAUTE à l'occasion de la reprise du service accueil collectif de mineurs (anciennement ALSH) et de la création du service communautaire « autorisations /droit des sols ».

- De prendre, sur invitation de la trésorerie une première décision modifiant le budget 2020 du service eaux

Il s'agit d'une modification de la répartition de l'excédent l'exploitation dégagé au titre de l'exercice 2019.

- De créer une prime spécifique de 1 000 euros maximum au profit des agents communaux qui se sont particulièrement investis durant la crise du covid 19

Le Maire sera chargé d'arrêter le montant individuel de cette prime en fonction du degré d'implication de chacun des personnels concernés par la délibération.

Le Conseil a été informé que :

- Malgré la crise sanitaire, le budget voirie a été réalisé à hauteur de 110 495 euros (sur 129 500 votés) au titre des dépenses d'investissement et 7017 euros (sur 15 000 euros votés) au titre des frais d'entretien et de fonctionnement.

- L'ancien fourgon communal, hors d'état de marche, vient d'être remplacé par un nouveau véhicule acheté au prix de 14 700 euros (15 000 euros étaient provisionnés).

-Monsieur Philippe Péron, agent polyvalent des services techniques, a rejoint la collectivité le 20 mai dernier.

-Monsieur Gaëtan Le Théo, mis à disposition de la commune par le CDG 29, assure le remplacement temporaire de la secrétaire générale titulaire depuis le 15 juin.

- L'actuel gérant du camping doit procéder à une cession de son fonds de commerce dans les prochains jours. La commune, en tant que propriétaire du foncier, ne s'opposera pas à cette cession.

ELECTIONS MUNICIPALES

*Le second tour des élections municipales aura **lieu le 28 juin 2020** conformément au décret 2020-642.

*Par arrêté préfectoral du 3 juin, **le nombre de candidat** restant à élire dans notre commune **est de 6**.

*La liste des candidatures enregistrées est la même que celle du 1er tour à laquelle sont enlevés les candidats élus le 15 mars. Celle-ci est consultable au tableau d'affichage extérieur de la mairie.

->Concernant les procurations, celles établies pour le 2nd tour ou pour les 2 tours des élections municipales sont valables. Celles valides pour une date antérieure au 28 juin sont périmées.

Modalités COVID - 19

Dans le cadre de **l'état d'urgence sanitaire**, les mesures d'hygiène incluant la **distanciation physique d'au moins 1 mètre** entre deux personnes, dite « barrières » devant être observées en tout lieu et en toute circonstance, **le port du masque sera obligatoire**, ainsi que la **désinfection des mains à l'entrée et à la sortie** du bureau de vote. Il est fortement recommandé d'apporter son propre stylo de **couleur noire** pour émarger le registre.

INFOS MUNICIPALES

INCIVILITES AUTOUR DES ECO-POINTS

Plusieurs incivilités ont été constatées ces derniers jours sur la commune. Les déchetteries ont réouvert depuis le 25 mai. Les objets tel que les gros cartons, les grosses boîtes, les fûts de bière, les jouets cassés sont à déposer dans l'une des 4 déchetteries du territoire. Le dépôt des cartons au pied des bornes de tri est strictement interdit, et qui plus est inutile : en effet, ceux-ci une fois mouillés, ne sont plus recyclables.

Par ailleurs, il est rappelé que pour les sacs de déchets ménagers chaque habitation a un conteneur prévu à cet effet qui est ramassé chaque mercredi matin. Les incivilités et le non-respect de ces consignes peuvent faire l'objet de poursuites à hauteur de 175€. Un doute, une question sur le tri ? Contactez le service déchets de Haut-Léon Communauté au : 0800.220.574 (appel gratuit)

Haut-Léon Communauté

TAXE DE SÉJOUR

Le Cerfa papier est remplacé par un enregistrement numérique.

Vous devez vous connecter sur le site : declaloc.fr afin de faire votre déclaration de meublé de tourisme et ainsi obtenir un numéro d'enregistrement nécessaire pour mettre une annonce sur les plateformes en ligne.

Pour toute question sur la taxe de séjour :

Par mail : hautleon@taxesejour.fr

Par téléphone : 02.98.29.00.98.

Par courrier : Mairie, 2ème étage, Place de l'Evêché, 29250 St-Pol-de-Léon

Maison de services au public

RÉOUVERTURE DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE CLEDER

La MSAP à Cléder sera ouverte au public exclusivement sur rendez-vous à compter du mardi 2 juin aux jours et horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

L'espace public numérique reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Pour toute démarche en lien avec la MSAP, il est demandé de prendre RDV, au 02.98.69.44.54, un agent se tiendra à votre disposition dans un bureau prévu à cet égard.

Le Relais Petite Enfance propose des rendez-vous physiques le lundi, mardi et vendredi. Les permanences téléphoniques se poursuivent ces mêmes jours de 13h30 à 17h. www.hautleoncommunaute.bzh

Pour vous protéger et protéger les autres, la collectivité met en place un protocole sanitaire pour l'accès à la MSAP :

- sonner pour se présenter
- port du masque obligatoire (se munir de son masque personnel)
- se munir d'un stylo personnel
- respecter le sens de circulation mis en place appliquer strictement les gestes barrières et de distanciation

Le jardin Georges Delaselle a réouvert ses portes le mardi 2 juin.

Il est ouvert au public tous les jours de 13h à 18h durant ce mois de juin. Ces horaires pourraient évoluer durant l'été.

Les tarifs sont inchangés : Adulte : 5 €, Etudiant : 4 €, Enfant (10 ans et plus) : 2,50 €

Pour vous protéger et protéger les autres, la collectivité met en place un protocole sanitaire pour l'accès au jardin :

- paiement par carte bancaire exclusivement
- respecter le sens de circulation mis en place
- appliquer strictement les gestes barrières et de distanciation
- Les visites guidées sont annulées pour la saison.

Créé en 1897, le Jardin Georges Delaselle compte aujourd'hui plus de 1.700 espèces originaires de tous les continents. Plus des deux tiers proviennent de l'hémisphère sud, des régions au climat proche du bassin méditerranéen (Californie, Chili, Afrique australe, Australie et Nouvelle-Zélande).

Pour cette nouvelle saison, le jardin s'est doté d'un nouveau site internet : www.jardin-georgesdelaselle.bzh . Découvrez l'actualité du jardin, son histoire, ses espaces et toutes les informations pratiques pour planifier votre visite !

CONTACT

Jardin Georges Delaselle - Penn Baz - 29253 Île-de-Batz

02.98.61.75.65 jardin.delaselle@hlc.bzh www.jardin-georgesdelaselle.bzh facebook : JardinGeorgesDelaselle

INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET SPORTIVES

APELTPL - EN CHANTIER AU MEAN

Durant l'hiver dernier les tempêtes successives de février et mars ont durement rongé le cordon dunaire. Ceci a été au cœur de l'actualité pour la Flèche du Kernic, mais la dune)à l'ouest de la cale d'Ode Vras a souffert tout autant. Au démarrage de la saison de navigation pour les pêcheurs plaisanciers de l'APELTPL l'accès aux bateaux à la brèche du Méan était très difficile et plus particulièrement pour les retours de mer.

Aussi, en relation avec Stéphane Chaumont et Nicolas Vandaelle de Haut Léon Communauté qui leur ont fourni les matériaux, des membres de l'association des plaisanciers ont réalisé un escalier en bois, en parfaite harmonie avec le milieu dunaire.

Cet ouvrage qui leur facilite grandement l'accès à leur sport favori est aussi très apprécié des habitués qui ont été nombreux à les en remercier.

Le chantier qui a aussi été l'occasion de retrouvailles d'après confinement s'est déroulé dans la bonne humeur.

Dans les prochains jours, certaines marches seront ajustées et une chaîne pour attacher les annexes au pied de la dune viendra remplacer la haussière qui a disparu après la saison dernière.

Avant

Après

INFOS COMMERCANTS

>Bar Ar Ménez, 02.98.61.42.83

Changement temporaire des horaires d'ouverture (Pour raison de santé)

Mardi, mercredi et jeudi : 10h - 13h et 17h - 20h
Vendredi : 10h - 13h et 17h - 22h
Samedi et dimanche 10h - 14h et 17h - 22h

>La Supérette 02.98.61.70.51

Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 17h à 19h.

Réouverture le dimanche à partir du 28 juin.

>DU LOCAL DANS LE BOCAL 06 35 96 62 70 - 02 98 61 80 33 Dulocaldanslebocal29@gmail.com

Pas de menu jusqu'à la fin du mois de juin.

>La ferme "Plein le Boutoc" de Tréflez **07 70 01 94 53**

Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h30 à 19h30**, le mardi.

Merci à chacun de respecter les distances entre les personnes.

>LE SALON 02 98 79 71 68

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h
Vendredi : 9h-18h30
Samedi : 8h30-17h

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes **UNIQUEMENT sur RDV**.

Du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h. **06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84**

>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.68.90

Changement de jours et d'horaires d'ouverture

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h **Dimanche :** 10h30 à 12h.

PETITES ANNONCES

Recherche maison à louer sur Tréflez. Tél. : 06.89.37.02.05

INFOS PAROISSIALE

* **Inscription à la catéchèse** pour les enfants (du CE1 à la 6ème) des écoles publiques de l'ensemble paroissial de la Baie du Kernic.

Une permanence aura lieu **le samedi 27 juin 2020, de 11h à 12h** au presbytère de Plouescat.